AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C1909
FR0000035719-FS0735

10 décembre 2013

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 décembre 2013, M. Frédéric Doulcet a déclaré avoir franchi en baisse, le 5 décembre 2013, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société à responsabilité limitée FD Conseils et Participation[1] (FDCP) (29 rue Viala, 75015 Paris), le seuil de 5% des droits de vote de la société ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR et détenir individuellement 50 337 actions ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR représentant 75 674 droits de vote, soit 1,55% du capital et 1,80% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte de la donation, par M. Frédéric Doucet et Mme Christine Doulcet respectivement, de 219 747 actions FDCP (soit 49,99% du capital de FDCP) et de 50 actions FDCP (soit 0,01% du capital de FDCP) à chacune de leurs filles, Mmes Margaux et Manon Doulcet, lesquelles détiennent désormais respectivement environ 50% du capital de cette société[3].

Le groupe familial Doulcet a précisé détenir, au 5 décembre 2013, 162 094 actions ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR représentant 299 188 droits de vote, soit 4,99% du capital et 7,13% des droits de vote de cette société[4], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
FD Conseils et Participation	111 757	3,44	223 514	5,33
Frédéric Doulcet	50 337	1,55	75 674	1,80
Total groupe familial Doulcet	**162 094**	**4,99**	**299 188**	**7,13**

———

[1] Société préalablement contrôlée par M. Frédéric Doulcet et désormais contrôlée, depuis le 5 décembre 2013, par Mmes Margaux Doulcet et Manon Doulcet à hauteur d'environ 50% chacune.
[2] Sur la base d'un capital composé de 3 250 000 actions représentant 4 195 018 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11.
[3] Il est précisé que M. Frédéric Doulcet a conservé 1 action FDCP représentant 0,0002% du capital de cette société.
[4] Sur la base d'un capital composé de 3 250 000 actions représentant 4 195 018 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11.